

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4488**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable opérationnel de centre de profit

Nouvel intitulé : Manager d'entreprise ou de centre de profit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut de formation aux affaires et à la gestion (IFAG) | Directeur IFAG

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310m Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités du responsable opérationnel de centre de profit s'articulent autour de 5 pôles principaux :

1) Gestion

- construire et suivre les budgets prévisionnels, analyser les coûts, suivre le tableau de bord opérationnel
- savoir établir un budget prévisionnel, mettre en œuvre les plans d'action opérationnels et leurs indicateurs.

2) Mercatique (Marketing)

- analyser le marché et la concurrence, bâtir les politiques de communication et promotionnelles
- mettre en œuvre les outils de la recherche commerciale, benchmarking, préparer et suivre un budget promotionnel.

3) Commercial

- bâtir le plan d'actions commerciales, organiser et animer la force de vente, être une force de négociation
- prévoir la stratégie commerciale et sa mise en œuvre.

4) Animation

- animer et coordonner ses équipes (vente, comptabilité gestion, administration), faire adhérer les collaborateurs à la stratégie définie
- faire adhérer les différentes équipes et les acteurs associés au projet d'entreprise.

5) Stratégie

- diagnostiquer un projet ou une entreprise, analyser ses risques ou opportunités, développer une vision globale de son centre de profit
- connaître l'approche globale de l'entreprise et la mettre en œuvre.
- établir des comptes rendus réguliers et faire partager sa stratégie aux différents acteurs internes et externes.

Le titulaire de la certification est capable de :

- maîtriser les procédures et documents comptables
- appliquer des techniques de rédaction et d'élaborer des rapports de synthèse sur la situation comptable ou financière à un moment donné
- procéder à l'analyse des écarts entre objectifs et réalisation et à en déceler les causes
- suggérer des actions de redressement
- maîtriser des techniques d'analyse financière
- développer des techniques d'élaboration des prévisions : objectifs, budgets, ainsi que leur mise en œuvre.
- appliquer des techniques de collecte et d'analyse des informations internes et externes se rapportant au marché et à l'environnement économique
- mettre en œuvre des techniques d'analyse des besoins des clients ou des utilisateurs
- assurer la définition d'une gamme de produits adaptés à des objectifs fixés par la hiérarchie, en terme de faisabilité économique et technique
- élaborer des plans d'action commerciale : cible à atteindre, prix de vente, circuit de distribution, campagne de communication, argumentaire, actions promotionnelles
- évaluer les risques et les opportunités pour une entreprise de développer, de faire évoluer un produit.
- mettre en œuvre des outils de la gestion des ressources humaines (Droit du travail, paie, droits syndicaux, négociation salariale, instances représentatives).
- appliquer les techniques d'animation, d'information, de coordination, de contrôle, de recrutement dans les différentes fonctions de l'entreprise
- optimiser des moyens de développement du chiffre d'affaires, amélioration de la marge
- assurer la mise en œuvre efficiente des techniques de négociation commerciale
- optimiser les ressources humaines (stimulations, « incentives », intéressement....)

- utiliser les outils et la méthodologie de l'approche globale
- maîtriser la réflexion de vision globale : fonctions de l'entreprise, marché, environnement (législatif, réglementaire, produits, concurrence...)
- traduire la stratégie en actions opérationnelles
- passer de la théorie de l'approche globale à la réalisation opérationnelle chiffrée. Contrôler des décisions à posteriori.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les secteurs (banques, assurance, immobilier, audit et conseil, services divers aux entreprises, distribution généraliste et spécialisée, commerce de gros, industries (notamment agroalimentaire, hygiène et beauté, textile et habillement, meubles et équipements, automobile).

Responsable opérationnel
Contrôleur de gestion
Chef de produit
Responsable ressources humaines
Créateur d'entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1204 : Contrôle de gestion
M1705 : Marketing
M1205 : Direction administrative et financière
M1707 : Stratégie commerciale
D1406 : Management en force de vente

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend 3 composantes dans le cadre d'une formation de 3 ans :

1) Composante théorique :

- évaluation semestrielle en français (accessoirement en anglais) en France. Une semaine est consacrée en fin de période à la tenue des partiels sur table. Les soutenances sont programmées dans le mois qui suit la fin de la période.
- évaluation en anglais dans une université à l'étranger, au cours d'un séjour obligatoire à l'étranger en 3ème année d'études supérieures.

2) Composante pratique suite à des stages en France et à l'étranger (à l'emploi de 3ème année). Double évaluation à travers de 2 grilles de lecture :

- par le maître de stage et le tuteur-école
- par le rapport écrit et la soutenance orale (devant un jury incluant des professionnels)

3) Le mémoire et soutenance : le mémoire est évalué selon 3 axes :

- originalité et crédibilité de l'argumentation, de la présentation pour l'entreprise
- qualité du développement écrit
- soutenance orale (devant un jury incluant des professionnels)

Validité des composantes acquises : 3 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé de 11 membres : Le président de l'association nationale des diplômés du réseau IFAG Le directeur national IFAG Les directeurs respectifs des 8 centres IFAG Le président de l'Institut français de gestion (IFG) implanté au Maroc
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	Le jury est composé de 3 membres : - Président : ancien élève de l'Ifag créateur d'entreprise, PDG. - Directeur du centre IFAG - Praticien d'entreprise / intervenant à l'IFAG

OUI NON

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Arrêté du 14 juin 2006 publié au JO du 23 juin 2006 portant modification du nom de l'organisme : 'Institut de formation aux affaires et à la gestion (IFAG)'.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 22 mai 1992 publié au Journal Officiel du 4 juin 1992 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Titre de l'IFAG'.

Arrêté du 23 mars 1994 publié au Journal Officiel du 1er avril 1994 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 11 décembre 1997 publié au Journal Officiel du 21 décembre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Certificat supérieur de formation aux affaires et à la gestion'.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1971 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques :

163 titulaires de la certification par an en moyenne

Autres sources d'information :

Annuaire national des anciens

<http://www.aae-ifag.com>

Lieu(x) de certification :

INSTITUT DE FORMATION AUX AFFAIRES ET A LA GESTION (IFAG) 106, bld Malesherbes
75017 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- Paris 75 Ile de France
- Lyon 69 Rhône Alpes
- Toulouse 31 Midi Pyrénées
- Montluçon 03 Auvergne
- Auxerre 89 Bourgogne
- Angers 49 Pays de la Loire
- Rennes 35 Bretagne
- Nîmes 30 Languedoc Roussillon
- Caen 14 Haute-Normandie

Historique de la certification :

Anciens libellés : - 'Titre de l'IFAG' (Arrêté du 22 mai 1992 publié au Journal Officiel du 4 juin 1992)

- 'Certificat supérieur de formation aux affaires et à la gestion' (Arrêté du 11 décembre 1997 publié au Journal Officiel du 21 décembre 1997)

Certification précédente : Certificat supérieur de formation aux affaires et à la gestion (fiche incomplète)

Certification suivante : Manager d'entreprise ou de centre de profit